

## **Les projets 2009**

Vous trouverez ci-après en synthèse et par département, les projets que le Collège provincial, en collaboration avec les services de l'Institution provinciale, entend mener au cours de l'année à venir.

\*

\*\*

### **ENSEIGNEMENT**

De tout temps, la Province de Liège, pouvoir organisateur d'un enseignement pour l'essentiel qualifiant, s'est attachée à promouvoir les métiers.

Aujourd'hui, plus que jamais, elle s'impose de poursuivre, voire d'amplifier ces efforts de promotion, notamment par la mise en route d'un véhicule spécialisé, le Technobus. Plutôt qu'un autobus transformé, il paraissait judicieux de recourir à un camion du type tracteur couplé à une semi-remorque, clin d'œil à l'émission de France 3 connue de tous « *C'est pas sorcier* ».

Ce véhicule, aux couleurs de la Province de Liège, parcourant nos routes, s'arrêtant dans nos villes et nos villages, aura, rien que par son aspect extérieur « haute technologie », une puissance promotionnelle hors du commun pour les secteurs de l'industrie et de la construction.

Les publics destinataires seront prioritairement les élèves, les parents, les directeurs d'école et les enseignants. Les activités proposées varieraient évidemment en fonction des personnes ciblées.

Les parents par exemple (surtout ceux des enfants en primaire ou au 1<sup>er</sup> degré) seront invités à visualiser les réalisations des enfants et recevront une information précise sur les métiers et les filières qui y préparent.

Un espace « entreprises » comportera une salle de projection (10 places) tandis qu'un espace rencontre sera un lieu de discussion comportant un petit salon et une bibliothèque.

\*

L'IPES de Huy-Waremme et le CEFA de l'Ecole polytechnique de Huy forment environ une cinquantaine d'étudiants dans le secteur de la batellerie en utilisant la péniche « Libertas » qui, vu son grand âge (87 ans), nécessite d'importantes réparations et surtout très onéreuses. Il a donc été décidé de se tourner vers la solution de faire construire par un chantier naval un convoi poussé, sachant que l'on pourrait bénéficier d'un cofinancement du FEDER.

\*

### **FORMATION**

2009 sera pour le Département « Formation » de la Province de Liège une année importante puisqu'on aura le plaisir d'assister à l'ouverture du tout nouveau bâtiment de l'Institut de Formation qui prendra le nom de Maison de la Formation. Au-delà de la mise en fonctionnement de cet outil, il convient de citer d'autres ambitions en matière de formation.

- ✓ Intensifier celle des agents des services publics (administratifs, techniques et ouvriers) afin de soutenir une amélioration qualitative permettant une meilleure gouvernance des services de proximité. L'école des *sciences administratives et de la formation continuée* assurera la formation de plus de 2500 inscriptions en 2009.

- ✓ Amplifier la formation des *agents de sécurité* tant en formation initiale qu'en formation continuée pour les policiers (3500 inscriptions prévues en 2009) les pompiers (2000 inscriptions prévues en 2009), et les agents en charge de l'aide médicale urgente (2000 inscriptions prévues en 2009) et *l'école des cadets* (220 inscriptions prévues en 2009)
- ✓ Améliorer la réinsertion scolaire des jeunes en difficultés soumis à l'obligation scolaire par une intensification de l'action des *Espaces tremplins* organisés à Verviers, Liège, Seraing, Waremme et Huy (120 jeunes prévus en 2009 dont 90 % réinsérés à l'école avec un taux de réussite de 70 % au moins) et par une guidance des jeunes à travers l'action des *CPMS* provinciaux en étroites synergie avec les PSE (65.000 jeunes soumis à l'obligation scolaire).
- ✓ Améliorer la maîtrise des langues étrangères des citoyens de la province de Liège afin de contribuer la dynamisation de l'économie par une politique partenariale avec tous les opérateurs à travers la *Maison des Langues*. En 2009 une fédération des écoles en immersion de tous les réseaux sera créée, un plan de formation continuée des enseignants en langue de tous les réseaux sera mis en place en partenariat avec les opérateurs compétents, des événements de promotion des langues seront initiés et soutenus, un point d'information sur l'Europe sera installé à la Maison des Langues.

Un plan d'ensemble d'accompagnement des établissements scolaires de tous les réseaux et des opérateurs de formation du territoire de la Province de Liège dans le cadre d'une démarche qualité sera proposé et mis en œuvre par *l'Espace Qualité formation*. (Plus de 50 établissements feront l'objet d'une offre de service d'accompagnement et 500 enseignants bénéficieront de formations continuées dans le domaine de la mise en place d'une politique qualité en 2009). Dans ce contexte, ce service encouragera des relations partenariales privilégiées entre opérateurs de formation et entreprises afin d'améliorer concrètement l'adéquation de l'offre à la demande (plus de 50 partenaires seront sollicités). Complémentairement, des partenariats nouveaux seront encouragés dans une dynamique de recherche de la qualité du dispositif de réinsertion professionnelle à travers le projet FORAV (plus de 500 personnes bénéficieront de cet outil amélioré dans une commune pilote).

Un soutien aux entreprises à l'exportation sera réalisé par des propositions de formation à l'étranger avec le *CECOTEPE* en complément notamment de la fourniture d'équipement ou de services en partenariat avec des opérateurs de formation privés. Ces actions devront contribuer à la création de 40 emplois au moins en 2009.

\*

## **COMMUNICATION**

Après avoir changé d'image en se dotant notamment d'un nouveau logo au printemps 2008, la Province de Liège poursuivra en 2009 la mise en œuvre de la nouvelle charte graphique dans les divers domaines où elle doit s'appliquer (papeterie, enseignes, véhicules, courriels, sites Internet...). L'échéance du 1<sup>er</sup> mars est fixée pour fournir tous les services provinciaux en nouvelle papeterie. A cette date, ceux-ci seront tenus d'utiliser les nouveaux modèles conformes aux règles prescrites dans la charte graphique.

\*

## **GRANDS EVENEMENTS**

Conformément à la politique de grands événements menée par le Collège provincial depuis plusieurs années, permettant ainsi à la Province de Liège de mieux se faire connaître et aussi de se faire reconnaître quant à sa capacité d'organisation, il a été prévu pour 2009 de poursuivre dans la même voie en mettant sur pied des grands événements culturels (la

triennale d'art contemporain de Liège) ou sportifs (Vuelta a España 2009 – Tour d'Espagne 2009).

Cette épreuve cycliste de renommée mondiale fera une halte en province de Liège le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009. L'arrivée de cette étape est prévue avenue Rogier à Liège après un circuit urbain (Liège, Saint-Nicolas, Seraing) de 20 km.

\*

\*\*

## **SANTE**

Le Département Santé et Qualité de la vie de la Province de Liège a bon nombre d'objectifs pour l'année 2009. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment :

### **La lutte contre l'obésité chez les adolescents à travers le projet EU Prevent**

En Belgique, 40 % de la population souffre de surcharge pondérale ou d'obésité. Il y a actuellement 5 fois plus d'enfants obèses qu'il y a 40 ans. La Province de Liège entend s'attaquer à cette réelle épidémie en participant au co-financement du projet « Euprevent ». Ce projet cible la prévention de l'excédent pondéral chez les Jeunes dans l'Euregio Meuse-Rhin. Le fil conducteur du projet « Euprevent » tient, d'une part, dans la mise sur pied d'un réseau eurégional d'experts et de collaborateurs en matière de lutte contre le surpoids et d'autre part, dans un soutien aux organisations œuvrant dans le domaine de la prévention dans l'E.M.R.

Le partenaire de la Province dans ce projet est l'AIGS (l'Association Interrégionale de Guidance et de Santé).

L'impact budgétaire de ce projet pour la Province de Liège s'élève à 46.350 € sur trois ans (15.450 €/an).

### **La digitalisation du service des cars**

La raison essentielle est la disparition à brève échéance du système analogique. De plus, si nos Mammobiles veulent encore être reconnus comme centre de première lecture dans le cadre du dépistage du cancer du sein en Communauté française (pour les dames de 50 à 69 ans), il est impératif de passer à la digitalisation.

Un investissement de 200.000 euros est nécessaire pour passer du système analogique au système numérique.

### **Liège Province Festive : intensification de la campagne**

En 2009, au vu du succès rencontré par la campagne lors des différentes manifestations, la Province de Liège souhaite continuer dans cette voie. Par ailleurs, elle souhaite étendre ses actions de prévention d'une part dans d'autres milieux festifs (bars, discothèques) et d'autre part en milieux scolaires (niveau secondaire, tous réseaux confondus). Tirant les enseignements de l'expérience déjà acquise, la Province de Liège souhaite également, à l'avenir, travailler avec des « étudiants-jobbistes ». En effet, la Province veut ainsi profiter de l'expérience des jeunes et de leur connaissance du milieu festif et des autres jeunes pour faire passer ses messages (des jeunes qui parlent aux jeunes). Pour ce faire, l'idée est de s'adjoindre les services d'étudiants issus des filières médicales, paramédicales ou pédagogiques de la Haute Ecole de la Province de Liège. En bref, en 2009, les Départements Santé et Affaires sociales souhaitent, nourris des enseignements tirés de leurs premières expériences, continuer sur leur lancée, et toucher un public de plus en plus étendu et diversifié.

## **Défibrillateurs Externes Automatiques (DEA) : lancement d'un marché global qui aura des répercussions sur 2009**

Le Collège provincial a proposé, en 2008, de participer au lancement d'un grand marché public d'achat de DEA sous forme d'un marché de stock et destiné à compléter le parc d'appareils dont dispose déjà la Province de Liège. Les communes ont donc reçu un courrier les invitant à informer de cette démarche leur CPAS mais aussi les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse actifs et toutes autres associations et de centraliser les demandes éventuelles de DEA sur leur commune. Le « pack » proposé comprend un défibrillateur, une armoire avec système d'alarme intégré et une journée de formation obligatoire dispensée par l'Ecole Provinciale d'Aide Médicale Urgente (EPAMU). Le coût de ce pack est actuellement estimé à environ 1.800 € TVAC.

\*

## **TRAVAUX**

La Province de Liège, toujours soucieuse de la préservation et de l'entretien de son patrimoine investira dans le courant de 2009, 18.700.000 € au budget extraordinaire et 1.250.000 € au budget ordinaire. L'entretien du patrimoine provincial représente une part prépondérante du budget des travaux et concerne principalement les installations électriques, l'amélioration des conditions de travail, la rénovation des sanitaires...

Plusieurs dossiers importants seront également mis en évidence dans le courant de l'année prochaine.

Pour n'en citer que quelques-uns :

- L'achèvement de l'Institut de Formation : 500.000 € pour la seconde phase des abords.
- Le démarrage du chantier de rénovation de l'ACP, avec l'inscription de 389.000 € pour les derniers travaux de parachèvements.
- La construction d'un terrain supplémentaire pour le rugby ainsi que d'une nouvelle piste d'échauffement pour les athlètes pour un montant de 560.000 € au Complexe de NAIMETTE-XHOVEMONT.
- L'intervention provinciale d'un montant d'1.000.000 € dans la construction d'un bassin d'échauffement au Centre Olympique provincial de natation à Seraing.
- La création d'un centre de tennis de haut niveau à HUY à hauteur de 2.000.000 €.
- Au château de JEHAY, la poursuite des travaux d'aménagements intérieurs du château et de création d'un potager à hauteur de 330.000 €.
- L'aménagement de nouveaux bureaux pour le service des cars à Grâce-Hollogne à hauteur de 1.025.000 €.
- La construction d'ateliers et de garages au C.H.S. « l'Accueil » à LIERNEUX pour améliorer le travail du service d'entretien à hauteur de 810.000 €.

L'ensemble de ces travaux représente un investissement de 7.114.000 €.

Un autre projet de grande envergure à souligner sera la construction de deux nouvelles écoles pour la Haute Ecole de la Province de Liège, dans le cadre d'un Partenariat Public Privé initié par la Communauté Française. (Pour l'école d'Agronomie de La Reid et l'école Paramédicale à Verviers).

Plusieurs projets générateurs d'économies d'énergie seront également mis en place dans plusieurs établissements Provinciaux :

- Remplacement de chaudières.
- Isolation de toitures et de façades.
- Placement de vannes thermostatiques.
- Remplacement de châssis de fenêtres.

Ces travaux représentent un montant d'environ 1.200.000 €.

Des travaux de prévention visant expressément la sécurité, en particulier dans les bâtiments scolaires représentant un budget de 2.000.000 € seront développés en 2009.

A la suite des dernières inondations, d'importants crédits seront consacrés à l'entretien des cours d'eau, soit 1.000.000 € pour l'année 2009.

\*  
\*\*

## **CULTURE**

Le 12 septembre dernier, le Musée de la Vie Wallonne (MVW), entièrement repensé, a ouvert ses portes au public.

Ce fut un événement marquant face à la tâche accomplie et à la qualité du parcours muséal accueilli avec étonnement et bien souvent ravissement. En tant qu'état de cause, il ne laisse personne indifférent et en cela c'est une réussite.

L'effort doit se poursuivre, bien sûr, par des campagnes ciblées de promotion de ce nouvel outil culturel-touristique mais aussi en renouvelant constamment l'intérêt autour du parcours de synthèse aujourd'hui finalisé par l'organisation d'expositions temporaires qui trouveront place, soit dans l'espace du deuxième étage de l'aile Est, soit à Saint-Antoine en alternance.

La première initiative du genre se concrétisera au printemps prochain avec l'ouverture de l'exposition « Vie de grenier » intégrée au parcours actuel.

Pour mener à bien cette politique d'exposition de société, le crédit spécifique à ces actions a été porté de 125 à 165.000 €.

L'année 2009 verra par ailleurs émerger les premières initiatives nées du brassage d'idées et de rencontres autour du concept du « Passage », vaste opération de mobilisation des acteurs culturels, associatifs, économiques, sociaux, académiques et scientifiques de la province dans la diversité de leurs pratiques centrées sur l'acte de création.

Un crédit initial de 125.000€ sera investi par la Province dans cette entreprise.

« Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ».

Les portes des crédits FEDER se sont fermées sur ce projet. Néanmoins de nouvelles pistes sont explorées en accord avec la Ville de Liège pour offrir à terme une infrastructure de qualité indispensable à la valorisation d'une pratique essentielle à la démocratie : la lecture.

\*

## **TOURISME**

En matière de tourisme, si les budgets sont identiques, les objectifs sont ambitieux. La politique mise en place dans la foulée du « Plan stratégique 2008-2012 » a tracé deux axes prioritaires. Le premier est de créer et structurer l'offre culturelle en lien avec tous les acteurs de la province afin de développer le tourisme de courts séjours qui est notre objectif prioritaire. L'autre axe prioritaire est le développement d'un nouveau site Internet. Le site actuel sera complètement remanié, accessible en plusieurs langues, pour devenir un outil vraiment performant et répondant davantage à la demande des touristes potentiels. Il devra

être simple et convivial, conçu tant à destination du grand public que des professionnels, et intégrer la base de données touristiques de la Fédération du Tourisme (FTPL).

Dans un souci de commercialisation des produits touristiques de la Province de Liège, une étude relative à la mise en place d'une structure adéquate (agence Incoming) est poursuivie par le GRE.

\*  
\*\*

## **AGRICULTURE**

Les Services Agricoles ont entrepris un screening de leurs A.S.B.L.

Après inventaire et analyse, par le staff de responsables, il apparaît que leur nombre, leurs missions et leur fonctionnement doivent être modifiés.

Dès lors, une réforme de ces structures s'impose afin d'améliorer leur contrôle par le Pouvoir provincial et d'assurer une meilleure coordination de leurs diverses missions tout en gardant une souplesse de fonctionnement notamment en sauvegardant les aides financières, matérielles et humaines émanant de conventions avec la Région wallonne.

### 1. Création de trois filières

L'intention du Collège provincial est de constituer une nouvelle structure des Services Agricoles en créant en amont du Laboratoire de la Station d'Analyses Agricoles deux filières, l'une animale et l'autre végétale et en aval une filière technique et promotionnelle.

### 2. Incitation au développement d'exploitations « bio »

Les Services Agricoles sont de plus en plus sollicités pour offrir un service complet d'encadrement aux exploitations qui se sont investies dans l'agriculture « bio » et à celles qui sont intéressées à passer à cette forme d'agriculture.

### 3. Le développement durable

Les Services Agricoles, sensibles à la préservation des ressources naturelles, ont pris des initiatives pour développer des projets agricoles qui s'intègrent parfaitement dans le développement durable.

Deux projets sont actuellement en cours dans le cadre des structures Interreg : l'un sur le chanvre, l'autre sur la biomasse, ce-dernier concernant plus précisément des plantes à fortes potentialités énergétiques comme le myscanthus.

Les Services Agricoles espèrent que ces projets seront sélectionnés afin de démontrer à la profession la faisabilité de tels projets.

\*

## **ECONOMIE**

Au niveau du développement économique, la SPI+, bras opérationnel de la Province, axera principalement ses actions sur l'aménagement ou l'extension de zones à destination des entreprises de la province ou non, il s'agit d'avancer significativement dans le restockage des terrains qui font défaut (208 entreprises en liste d'attente).

Le défi de 2009 sera d'y intégrer la dimension du développement durable.

Il y aura bien sûr les travaux d'équipement "classiques" tels que :

- réalisations de voiries, égouttage, verduration, alimentation en eau ou gaz aux HAUTS-SARTS, au LIEGE SCIENCE PARK par exemple ou bien, l'équipement général de Liege Logistics (extension 2), St-Vith, Hannut, East Belgium Park (Lontzen et Welkenraedt), Fléron... le tout représentant plus de 10.000.000 d'EUR et quelque 100 nouveaux hectares à terme;

- construction de Bâtiments Relais (Awans, Flémalle) et de Centres d'Entreprises (Maison CAVENS à Malmedy) par exemple pour près de 3.000.000 d'EUR.

Au-delà de ces travaux dits classiques, quelque 2.000.000 d'EUR seront consacrés à l'équipement en car ports photovoltaïques de 25 bâtiments du patrimoine de la SPI+, cet investissement soulignant la volonté d'intégration du développement durable dans les actions de la SPI+.

De même, les futures zones telles que St-Vith ou East Belgium Park seront étudiées par les équipes sous l'angle du développement durable, au niveau de leur intégration dans le milieu, de leurs équipements (politique de récupération des eaux par exemple) ou encore des énergies qui y seront disponibles. Un travail sera également entamé sur la mentalité des investisseurs puisqu'ils devront inscrire leur investissement dans la logique d'une charte environnementale.

Des îlots urbains à construire au centre des villes seront également en 2009 la base de développements concrets ; on pense essentiellement au Val Benoît, au site INTERVAPEUR à Verviers ou encore à l'ancienne gare de Bressoux (Droixhe). Pour rappel, ces îlots rencontrent un double objectif durable : celui de ramener de l'activité en ville couplé à celui de la densification puisqu'on y utilise en effet moins de surface au sol pour y loger un grand nombre d'entreprises.

\*

## **INFORMATISATION**

En 2008, nous avons porté l'effort financier de la Province de Liège en matière d'investissements informatiques vers le projet de gestion électronique de documents (GED) (400.000 €) et la finalisation du parcours muséal du Musée de la Vie wallonne en vue de sa réouverture ce 12 septembre 2008 (100.000 €).

La première phase du projet GED, à savoir l'informatisation de la prise de décision par le Collège provincial, conformément à la déclaration de politique générale 2006-2012, sera déployée à partir de janvier 2009 et tout au long de l'année.

L'effort financier pour 2009 sera mis sur la première phase de la mise en place d'une application informatique de gestion des ressources humaines (GRH), et ce dans le cadre de la mise en place d'une politique GRH telle qu'envisagée dans la déclaration de politique générale 2006-2012.

La GRH nécessite un logiciel capable de traiter les fonctions RH suivantes :

- Le fichier du personnel
- La gestion des évaluations
- La gestion des compétences
- La gestion des formations
- La gestion du temps (horaires variables)
- Le recrutement
- Les rapports d'information

- L'interfaçage vers d'autres logiciels ou d'autres fonctions (comptabilité...)

Le projet global devrait nécessiter une enveloppe budgétaire de 750.000 à 1 million d'euros, répartie en plusieurs phases. Pour 2009, le Collège provincial a choisi de mettre en œuvre la première phase de la GRH, à savoir:

- Réaliser une analyse approfondie des besoins tant au niveau GRH (aspect compétences et gestion du personnel) qu'au niveau financier (gestion de la paie).
- Déterminer les possibilités de l'intégration des besoins ainsi définis dans le progiciel SAP (qu'utilise déjà la Province pour sa gestion budgétaire et comptable).
- Mettre en place une gestion informatisée de l'horaire variable (pointage) sur les sites de Liège (plus de 1.200 agents).

Le budget réservé à cette première phase s'élève à 500.000 € (350.000 € au budget ordinaire pour l'analyse ; 150.000 € au budget extraordinaire pour l'investissement en matériel).

\*

\*\*

## **AFFAIRES SOCIALES**

Dans le cadre de la Déclaration de Politique générale de la Province de Liège, le Département des Affaires sociales a fait siens les objectifs annoncés en début de législature : **redéploiement – solidarité – proximité !**

Ainsi, la politique menée par la Commission provinciale « assuétudes » a connu un **redéploiement** particulièrement important en 2008 notamment en intensifiant la lutte contre la consommation de cannabis. A ce jour, après l'ouverture au 1<sup>er</sup> octobre 2007 d'un premier Point Cannabis dans le centre de Liège, deux nouveaux points ont vu le jour à Seraing et Visé.

D'autres partenariats avec les communes, les CPAS et les associations de terrain nous permettront d'élargir notre action sur l'ensemble du territoire provincial.

Face au phénomène évolutif de la consommation de cannabis et désireuse de devenir un point de rencontres et d'échanges de bonne pratique, le Département des Affaires sociales projette d'organiser un grand colloque consacré particulièrement à ce thème en 2009 et à le rendre récurrent si l'intérêt est au rendez-vous.

La Province de Liège continuera parallèlement ses campagnes de prévention contre les autres assuétudes, en particuliers celles qui touchent les plus jeunes, à travers la campagne Liège Province festive, mise en place grâce à la collaboration des deux départements de la Santé et du Social.

Enfin, restant à l'écoute de la population, un groupe de travail examinera les dépendances au jeu excessif et à la cyber-dépendance, deux fléaux dont on commence à prendre de plus en plus conscience des effets néfastes qu'ils engendrent.

Toujours dans le cadre du redéploiement de nos activités, le phénomène des violences conjugales et plus largement intrafamiliales ont fait l'objet de nombreuses nouvelles initiatives en 2008 qui se prolongeront et s'intensifieront en 2009. Citons notamment l'ouverture de nouvelles permanences « Violences conjugales » assurées par Mme Bourguignon dans plusieurs communes de la Province dont Liège, Aywaille, Verviers et Visé.

Après avoir adhéré en 2007 à la campagne Ruban Blanc, la Province a joué pleinement son rôle de coordinateur en 2008 en invitant les 84 communes à diffuser affiches et messages de prévention. Parallèlement, Pierre Kroll a répondu à l'invitation du département des Affaires sociales, service Egalité des chances, pour apporter son soutien et son image à cette

campagne qui se déroule traditionnellement entre le 25 novembre et le 6 décembre chaque année et se poursuivra par diverses manifestations tout au long de 2009.

Autre événement majeur reconnu par-delà nos frontières, ce sont les Rencontres provinciales du Suicide où professionnels et citoyens viennent s'informer et échanger leurs expériences.

Ces rencontres s'organisent avec le concours du Centre Patrick Dewaere qui fait partie du CHS L'Accueil de Lierneux. 2009 sera l'occasion de fêter les 125 ans d'existence du Centre Hospitalier. 125 années dues à la volonté provinciale d'offrir à ses concitoyens des services exceptionnels tels le placement familial.

La **Solidarité** s'exprimera à travers le Salon du Volontariat qui se tiendra les 17 et 18 janvier prochain. Jamais encore une telle initiative n'avait vu le jour en Belgique et c'est la Province de Liège qui initie cette volonté d'aider volontaires et associations à se rencontrer, à se connaître et à se faire connaître. Les missions du Salon se poursuivront grâce à la cellule volontariat qui sera créée au sein de la Maison du Social.

Parce que l'avenir se prépare avec les plus jeunes, à l'écoute de leurs problèmes, de leurs difficultés, le CIPREA (Centre d'Information Provincial pour le Respect de l'Enfant et de l'Adolescent) non seulement poursuivra ses actions dans les différentes écoles sur le territoire de la Province de Liège, mais fêtera également en 2009 son 20<sup>ème</sup> anniversaire. Preuve d'un engagement et d'un travail à long terme.

La **Proximité** sera comme chaque année au cœur des missions du Département des Affaires sociales, que ce soit à travers l'accueil des associations dans nos espaces de réunions ou de bureaux, par l'octroi d'un soutien financier ou logistique ou encore par l'organisation de nombreuses formations, journées d'études, conférences et colloques.

Sans oublier le rôle essentiel joué par le service des Interventions financières à caractère sociales. Ce département offre des prêts hypothécaires et complémentaires s'adressant à des personnes ayant un revenu précaire. A côté de cela existent d'autres prêts tels les prêts d'installation jeune, les prêts d'études et les prêts à la spécialisation. Tous ces prêts provinciaux font l'objet d'une recherche permanente des meilleures conditions.

Enfin, comme par le passé, une aide sera apportée aux personnes fragilisées grâce aux primes téléphoniques ou de biotélévigilance qui rencontrent toujours autant l'intérêt et surtout les besoins de ces personnes.

\*

\*\*

## **SPORTS**

Sans surprise, le Service des Sports accordera une part importante de son budget à la formation, véritable pierre angulaire de la politique sportive de l'Institution provinciale pour cette législature.

Pour rappel, la Province de Liège est déjà très active dans la formation des disciplines suivantes :

- ✓ Le handball :

Le Service des Sports et la Ligue Francophone de Handball collabore dans le cadre de l'organisation d'une école d'initiation et de perfectionnement au handball.

Celle-ci s'adresse à des enfants de 6 à 10 ans et de 11 à 14 ans. Elle développe ses activités sur 4 sites en province de Liège (Amay, Beyne, Jemeppe, Verviers).

✓ Le football :

En décembre dernier, la Province de Liège lançait sa « Formation Foot » avec l'Union Belge de Football (URBSFA). Une première en Belgique. L'objectif était de développer des cycles de formation pour l'ensemble des composantes du football (les jeunes joueurs, entraîneurs de jeunes, arbitres et assistants arbitres, les dirigeants) à l'échelon de la province de Liège selon les principes de la vision de formation élaborés par la Direction technique nationale de l'URBSFA. Dès les premiers jours après son lancement, cette formation affichait complet dans l'ensemble des centres décentralisés.

✓ Le rugby :

Le Service des Sports est lié par une convention d'objectifs avec la Ligue Belge Francophone de Rugby pour la mise en place d'actions visant à former des éducateurs de jeunes ; perfectionner des jeunes joueurs issus des catégories minimales (13-14) et cadets (15-16) par l'organisation d'entraînements, de stages, de matches... Parce que la proximité est à la base de chacun de nos projets, ces activités se déroulent dans divers clubs de la province de Liège.

✓ Le cyclisme :

Depuis de nombreuses années, La Province collabore avec les clubs de l'Union Cycliste de Seraing, le RC Pesant CL, le Team Cycliste de Hesbaye et le Team Natacha de Cheratte pour le développement d'actions communes dans le domaine de formation des jeunes (entraînements, stages,...).

Nul besoin de signaler que le succès retentissant de ces actions auprès de la population en 2008 nous impose tout naturellement de les reconduire en 2009, voire même de les améliorer davantage. Les premiers chiffres des inscriptions pour la nouvelle saison dépassent d'ores et déjà toutes nos espérances. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Fait marquant dans ce domaine pour 2009, les prémisses de la création d'un centre de formation de Tennis à Huy.

Au cours des dernières années, la Province de Liège a consenti des investissements financiers importants dans des infrastructures sportives de premier plan. Ces complexes provinciaux s'inscrivent dans une volonté de mettre à disposition des acteurs sportifs et des jeunes en particulier, des outils performants et adéquats pour assurer, prioritairement, leur formation dans des conditions optimales.

Après avoir favorisé l'apprentissage et le développement de différentes disciplines sportives reprises ci-avant, le Collège provincial souhaite, dans le cadre de sa politique générale 2006-2012, développer un centre de formation pouvant accueillir le tennis.

Le tennis belge en général et wallon en particulier connaît depuis plus d'une décennie un engouement sans précédent et, vraisemblablement, unique par rapport à l'ensemble des autres disciplines sportives. Les résultats obtenus par les Justine Henin, Kim Clijsters, les frères Rochus et maintenant le liégeois Steve Darcis ont encouragé le développement de l'activité tennistique aux 4 coins de notre province.

Mais au delà de ces jeunes sportifs « en herbe », la Province de Liège doit être attentive à la pratique sportive des aînés, elle doit favoriser la démocratisation du tennis, elle doit permettre à certains jeunes enfants et adolescents de milieux modestes de s'essayer à cette discipline. Cette démarche ne s'inscrit donc pas dans un souci de rentabilité économique, mais bien de **rentabilité sociale** ; toute personne, jeune ou moins jeune, devant pouvoir pratiquer ce sport à un coût raisonnable.

Dans un nouveau complexe, l'Enseignement provincial et ses sections sportives pourront bénéficier de conditions d'accueil prioritaires durant l'année scolaire. Ce nouvel écriin rencontrera la satisfaction des besoins pédagogiques des sports-études, des Régents en Education physique, des Educateurs spécialisés. Il offrira aussi des espaces conviviaux et opérationnels pour le développement de la psychomotricité, celle-ci permettant d'exploiter et de développer les qualités décelées chez les plus petits, voir leur donner, dès le plus jeune âge de bonnes bases techniques adaptées à la pratique du tennis.

Au vu de qui précède, le complexe sera multifonctionnel puisqu'il permettra la pratique du sport pour le plus grand nombre, petits et grands, valides et moins valides ; l'organisation de cycles de formation ; l'accueil de compétitions provinciales, régionales et nationales ; la mise en place de cours d'initiateurs et d'aides moniteurs en synergie avec les autres pouvoirs locaux ainsi que la formation des juges arbitres.

Naturellement et parallèlement à cela, les rendez-vous sportifs récurrents tels que Liège-Bastogne-Liège, le Meeting International d'Athlétisme ou encore le Jumping International de Liège trouveront une date dans le calendrier sportif 2009.

Evénement majeur pour la sphère cycliste belge, le Championnat de Belgique sur route se déroulera à Aywaille tout au long d'un parcours local de quelque 13 kilomètres. Inutile de préciser que l'intervention de la Province de Liège dans cette épreuve conditionnait purement et simplement l'organisation même de celle-ci.

\*

\*\*

## **OPTIMALISATION ET SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE**

En accord avec la Déclaration de Politique Générale et la note d'orientation comprenant les 30 mesures pour l'optimalisation et la simplification des services de la Province de Liège, il apparaît très clairement que la volonté de cette législature est de miser sur le personnel provincial, principale richesse de l'Institution.

Le message fort du Contrat d'Avenir pour la Wallonie est très clair : trouver sa place, participer et créer. Notre société a besoin du talent de chacun.

La gestion de la diversité est un sujet prioritaire pour l'entreprise, qu'elle soit privée ou publique. Par ailleurs, elle concourt à la performance de celle-ci. Enfin, il s'agit d'un enjeu sociétal dans la mesure où la promotion de l'égalité des chances et de la non-discrimination contribue à une meilleure cohésion sociale.

2009 verra dès lors la mise en œuvre d'une politique de gestion de la diversité dans les ressources humaines de notre Institution. Il s'agira donc de mener, dans le cadre d'une **concertation avec les organisations syndicales**, cette politique axée sur le management des compétences via des descriptifs de fonctions et des fiches de postes, tout en s'inscrivant dans le **respect de l'égalité des droits et de traitement de tous les travailleurs**.

Concrètement, des actions viseront à la promotion de l'égalité des femmes et des hommes ainsi qu'à la mixité des emplois et des fonctions ; à l'intégration professionnelle des personnes handicapées et de celles d'origine étrangère ; à la prise en compte des différentes catégories d'âge ainsi qu'à la gestion de carrières des quadras et des quinquas.

Nous entendons bien sûr également favoriser cette démarche égalitaire dans nos rapports avec les citoyens, les usagers de nos services. Aucune distinction ne sera faite. Chacun sera à même de bénéficier des prestations de nos agents sans se trouver en position d'infériorité en raison de sa condition sociale, de son handicap, de sa résidence, ou de tout autre motif tenant à sa situation personnelle ou à celle du groupe social dont il fait partie.

Cela fait naturellement partie des vertus intrinsèques de tout service public : l'égalité, la continuité, la mutabilité, l'accessibilité, la neutralité, la transparence et la fiabilité.

Pour mener à bien cette politique de diversité, une demande de subside auprès de la Région wallonne a été introduite en vue de donner les moyens à la Province de bénéficier de l'expertise d'un consultant externe.

Au niveau de la bonne gouvernance, nous avons fait appel avec une société de consultance privée, Eurogroup, dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation des services et la mise en place de synergies entre les différentes entités et la Province pour induire des économies d'échelle. Ce travail de fond, qui débutera fin 2008, se poursuivra en 2009.